

# Le Plan de Relance de la Wallonie

Qu'est ce que c'est,  
concrètement ?



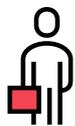
**Aperçu des décisions prises  
par le Gouvernement  
depuis l'adoption du Plan**



# I. Introduction

Le Plan de Relance a pour objectif d'engager la Wallonie dans une **triple transition : sociale, écologique et économique**. C'est l'essence même de la Déclaration de politique régionale sur laquelle s'est bâti le Gouvernement en 2019.

Cela se traduit notamment par les **grands objectifs** suivants :



Augmenter le taux **d'emploi** de 5 % de 2018 à 2025



Assurer la **transition économique et industrielle** de la Wallonie



Réduire le taux de **pauvreté**



Préserver la **biodiversité**



Réduire la **production de gaz à effet de serre** de 55 % d'ici 2030

Pour les concrétiser, le Gouvernement a adopté, en juillet 2021, un **Plan de Relance**.

### Pourquoi un Plan de relance ?

- Transformer la Wallonie, lui permettre de faire **un bond en avant sur le plan de la transition socio-économique, notamment au niveau digital, et de la transition environnementale**.
- Permettre à la Région wallonne de **se préparer aux enjeux des prochaines décennies**.

### Un Plan de relance mais aussi un Plan de Résilience pour pouvoir faire face aux crises.

Les **événements** survenus ces dernières années ont en effet confirmé **la nécessité et la pertinence des mesures** prévues dans ce Plan :



**La pandémie de Covid19** a rappelé l'importance de pouvoir compter sur des **services publics forts et de qualité**. Elle a aussi mis en évidence notre trop grande **dépendance à l'importation de biens stratégiques** que nous pourrions produire nous-mêmes.



**Les inondations et les sécheresses** nous ont fait prendre conscience des **conséquences du dérèglement climatique** et de l'urgence à **accélérer la transition environnementale** de la Wallonie.



**La guerre en Ukraine** met en exergue notre **dépendance énergétique et alimentaire** et nous contraint à **renforcer notre autonomie dans des domaines stratégiques**.

## C'est une opportunité pour la Wallonie...

→ De soutenir ses **fleurons dans des secteurs stratégiques** :



Le spatial



Les biotechnologies



L'énergie



L'économie circulaire



La défense



La cybersécurité



L'alimentaire



Le pharmaceutique

→ De prendre des mesures visant à **réduire drastiquement la pauvreté** et à **garantir aux citoyens une vie décente** :



La protection  
des plus vulnérables



Le logement



L'emploi  
et formation



La santé

→ De concrétiser son **ambition écologique** en agissant sur :



La protection de  
la biodiversité



La réduction des émissions  
de gaz à effet de serre



La mobilité



La rénovation  
énergétique

Développer ces filières et chaînes de valeur, soutenir les entreprises wallonnes et relocaliser des activités stratégiques, améliorer les performances énergétiques, soutenir la décarbonation, promouvoir et protéger la biodiversité, tout cela **permet à la Wallonie de consolider ses forces et de renforcer son autonomie stratégique, sa résilience face aux crises et le bien-être de ses citoyens.**

## Ce début d'année 2023 est l'occasion de faire le bilan des avancées concrètes du Plan de Relance.

Le Gouvernement veut en effet **communiquer en toute transparence** sur les nombreuses décisions prises depuis son adoption pour le mettre en oeuvre.



*La liste des premières concrétisations qui suit est non-exhaustive. Un rapport plus complet suivra dans le courant du premier semestre 2023.*



## **II. Un long chemin parcouru... et à parcourir encore**





# III. Le plan de relance en quelques chiffres clés

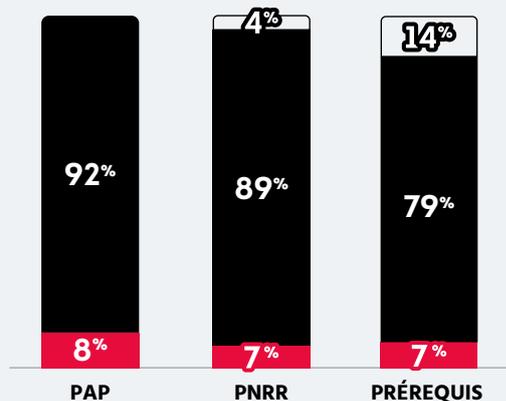
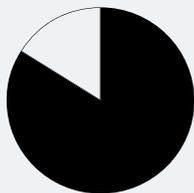
*Données jusqu'au 31.12.2022*

Par catégories de projets

Etat d'avancement :

Globalement

◆ 86 % des projets sont lancés



◆ En cours    ◆ Pas démarré    ◇ Terminé

Etat de consommation budgétaire réelle :

Globalement

◆ 35,80 % engagés  
(2,45 milliards €)

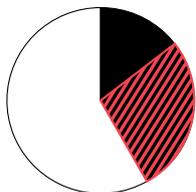
◆ 16,75 % liquidés  
(1,15 milliards €)



→ PLUS D'UN TIERS DU BUDGET ENGAGÉ

Par catégories de projets

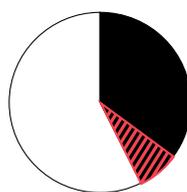
- Projets prioritaires



◆ 41,90 % engagés  
(970 millions €)

◆ 27,24 % liquidés  
(631 millions €)

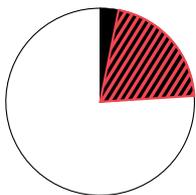
- Projets (co-)financés par des fonds européens (PNRR)



◆ 42,62 % engagés  
(470 millions €)

◆ 7,47 % liquidés  
(82 millions €)

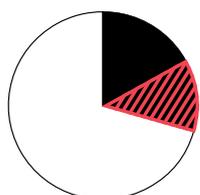
- Prérequis



◆ 24,12 % engagés  
(9,3 millions €)

◆ 20,66 % liquidés  
(8 millions €)

- Hors accord



◆ 29,59 % engagés  
(1 milliard €)

◆ 12,58 % liquidés  
(429 millions €)

→ LES PROJETS PRIORITAIRES ET PNRR AVANCENT + RAPIDEMENT QUE LE RESTE



## **IV. Les objectifs du Plan de Relance**



## Emploi et formation

- Augmenter le taux d'emploi
- Renforcer et améliorer la formation



## Développement économique et industriel

- Soutenir des filières porteuses innovantes et réindustrialiser la Wallonie
- Relocaliser de l'activité en Wallonie et favoriser le développement d'une économie locale, circulaire et sociale
- Soutenir la croissance des entreprises wallonnes
- Intensifier la numérisation
- Encourager le développement socio-économique des territoires locaux



## Transition écologique

- Rénover le bâti
- Décarboner
- Favoriser une mobilité durable
- Préserver la biodiversité et l'environnement



## Bien-être, solidarité et inclusion sociale

- Faciliter l'accès au logement
- Renforcer la solidarité envers les personnes plus vulnérables et protéger la santé



## Reconstruction des zones sinistrées par les inondations de juillet 2021



## **V. Les avancées concrètes du Plan de Relance**

# EMPLOI ET FORMATION

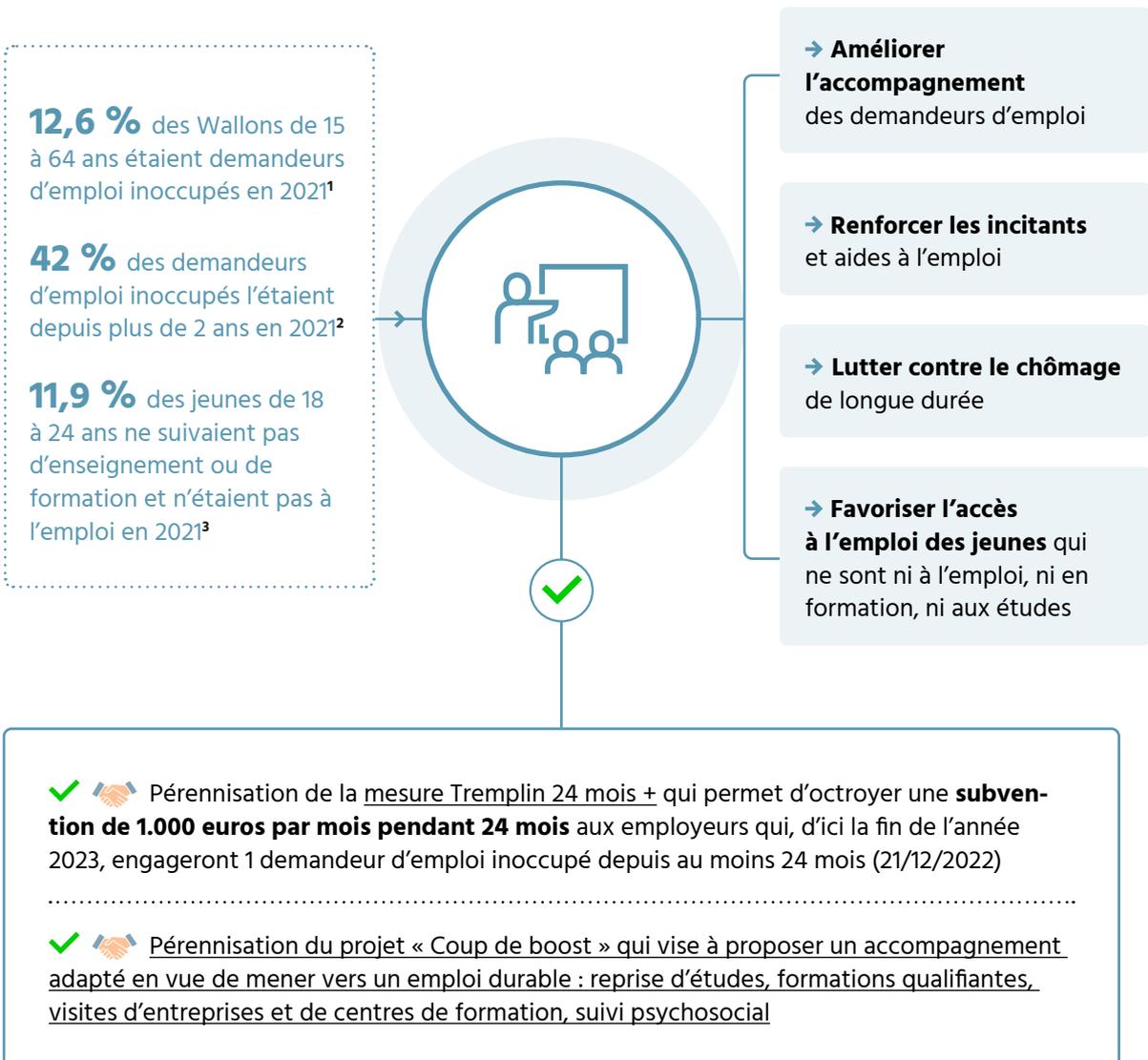
Quel est l'objectif ? Augmenter le taux d'emploi de **5 %** d'ici 2025.

Comment y parvenir ? Par des **mesures ciblées** sur :

✓ La **(re)mise à l'emploi**

✓ La **formation**, en particulier la formation en alternance

## > Augmenter le taux d'emploi



<sup>1</sup>Source : IWEPS | <sup>2</sup>Source : IWEPS | <sup>3</sup>Source : IWEPS

TEXTE SOULIGNÉ	PAP	PNRR
Site web	Projets identifiés comme prioritaires avec les partenaires sociaux et environnementaux	Projets financés par l'Union européenne

- ✓  Réforme de l'accompagnement des demandeurs d'emploi adoptée au Parlement  
.....
- ✓ Prolongation d'un an de plein droit de tous les employeurs qui ont reçu une décision d'octroi dans le cadre de l'aide Sesam qui consiste en **l'octroi d'un subside annuel forfaitaire et dégressif pendant 3 ans maximum de 26.106 euros à l'employeur** en contrepartie de l'engagement d'un demandeur d'emploi inoccupé inscrit auprès du Forem (09/12/2021)  
.....
- ✓ Octroi d'une **nouvelle aide Sesam d'un an** pour les employeurs dont la décision d'octroi est arrivée à échéance durant le confinement (09/12/2021)  
.....
- ✓ Octroi d'une **aide complémentaire mensuelle de 100 € par temps plein** aux employeurs qui ont engagé durant l'année 2022 un nouveau travailleur impulsion 12 mois + et/ou impulsion – 25 ans (09/12/2021)  
.....
- ✓ Lancement du projet «Territoires zéro chômeur de longue durée» qui a pour but d'offrir un contrat de travail à toute personne sans emploi depuis plus de 2 ans au sein de territoires définis

TEXTE SOULIGNÉ	 PAP	 PNRR
Site web	Projets identifiés comme prioritaires avec les partenaires sociaux et environnementaux	Projets financés par l'Union européenne

## > Renforcer et améliorer la formation

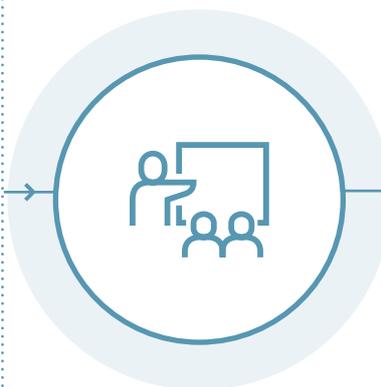
En Wallonie, plus de **80 %** des diplômés trouvent un emploi dans les 6 mois à la fin de leur parcours de formation en alternance<sup>4</sup>

Chaque année, les 24 centres de compétence wallons forment en moyenne plus de **110.000** personnes<sup>5</sup>

En 2021, **5,9 %** des emplois vacants en Wallonie se rapportaient à des activités spécialisées, scientifiques et techniques<sup>6</sup>

Selon Digital Wallonia, **18 %** des citoyens wallons ne disposent que d'une maturité numérique faible et **32 %** peuvent même être considérés comme « éloignés du numérique »<sup>7</sup>

Une étude suggère que le fait de parler une deuxième langue peut entraîner une hausse du salaire **entre 11 % et 35 %** en fonction de la langue et du pays où l'on se trouve<sup>8</sup>



→ Développer l'**offre** et renforcer l'**attractivité** de la **formation en alternance et en milieu de travail**

→ Développer l'**offre de formations** dans les **Centres de formation** (centres de formation du FOREM, centres d'insertion socioprofessionnelle, centres de compétence)

→ **Améliorer** les centres de formation existants et en **construire** de nouveaux

→ Développer les **parcours de renforcement des compétences** pour les publics peu scolarisés

→ Promouvoir les **filières porteuses d'emploi**

→ Accompagner les **publics éloignés du numérique**

→ Encourager la **maîtrise des langues**

<sup>4</sup>Source : IFAPME (enquête 2022) | <sup>5</sup>Source : emploi.wallonie.be | <sup>6</sup>Source : IWEPS | <sup>7</sup>Source : Digital Wallonia (baromètre 2021)

<sup>8</sup>Source : SpringerLink (Study - The wage premium from foreign language skills)

TEXTE SOULIGNÉ	 PAP	 PNRR
Site web	Projets identifiés comme prioritaires avec les partenaires sociaux et environnementaux	Projets financés par l'Union européenne

## Renforcer l'attractivité de la filière de la formation en alternance :

- ✓  Renforcement des mesures visant à **rembourser les droits d'inscription** pour les stagiaires et demandeurs d'emploi inscrits en **formation en alternance** sous convention de stage IFAPME et à **octroyer un incitatif financier de 750 € aux entreprises qui les forment** (07/07/2022)
- ✓  Adoption d'une série de mesures visant à **renforcer l'attractivité de la filière de l'alternance** : facilitation de l'accès au certificat d'enseignement secondaire supérieur (C.E.S.S.) pour les diplômés de l'IFAPME et du SFPME, simplification des procédures pour valider les acquis entre les opérateurs d'enseignement et de formation, *etc.* (09/02/2023)
- ✓  État des lieux **de la filière de la formation professionnelle et de l'enseignement qualifiant, en particulier de l'alternance**, et adoption d'une **méthodologie de travail** pour identifier les chantiers prioritaires à mener **en vue de faire de l'alternance une filière d'excellence** (09/02/2023)
- ✓  **Octroi d'une subvention aux Centres de compétence**, coordonnés par le Forem, afin de **développer l'offre de formations** pour les publics de l'Enseignement, **soutenir les missions de sensibilisation et d'information à destination des jeunes** dans les filières de formation menant aux **métiers techniques, en pénurie, en demande, aux métiers d'avenir et aux STEAM** (Sciences, Technology, Engineering, Arts, Mathematics) et **élaborer des parcours de formation** conçus de manière plus intégrée aux cursus des élèves et des étudiants selon une logique « triale » (formation en Centre de compétence, à l'école et en entreprise) (01/07/2022)
- ✓ Mise en place d'une **prime de 2.000 € pour les apprenants IFAPME** inscrits dans certaines filières (construction, électrotechnique et bois) (28/04/2022)
- ✓ Feu vert pour le développement d'une **plateforme de matching des offres et demandes de stage** pour les **jeunes en alternance** (03/12/2021)
- ✓ Maintien des allocations familiales pour les **étudiants en alternance** même en cas de dépassement des plafonds autorisés
- ✓ Renforcement de la pédagogie numérique dans la **formation en alternance**
- ✓ Octroi d'une subvention à l'IFAPME pour **créer / actualiser des formations dans des secteurs porteurs d'emploi (chimie, numérique, construction...)** et engager des coordinateurs pédagogiques (19/07/2022)
- ✓ Adoption de mesures visant à **amplifier les dispositifs permettant la formation des demandeurs d'emploi en milieu de travail**, tels que le Plan Formation Insertion (PFI), le Coup de poing pénuries (CPP) ou la Formation alternée des chercheurs d'emploi (FALT) (01/09/2022)

TEXTE SOULIGNÉ	 PAP	 PNRR
Site web	Projets identifiés comme prioritaires avec les partenaires sociaux et environnementaux	Projets financés par l'Union européenne

- ✓ Adoption de mesures visant à **renforcer la collaboration entre l'IFAPME et les Centres de compétence** pour améliorer l'offre de formation compte tenu des métiers en pénurie, des besoins de compétences spécifiques des entreprises et des évolutions technologiques récentes (01/09/2022)
- ✓ Octroi d'une subvention à l'IFAPME pour **renforcer son réseau d'entreprises partenaires** en vue de disposer d'un nombre suffisant de places de stage dans des entreprises agréées et répondant aux **normes de qualité de la formation en alternance** (06/04/2022)
- ✓ Octroi d'une subvention à l'IFAPME pour **intégrer son offre de formation à la création d'entreprise dans l'offre globale en matière de création d'activité de Wallonie Entreprendre**

### Mesures relatives à la formation en général :

- ✓  Approbation de **7 projets pour promouvoir les STEAM** auprès des jeunes dans le cadre de l'appel à projets « Promotion des métiers porteurs d'emploi » et de 6 projets dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêts « Parcours de sensibilisation aux STEAM » (08/12/2022)
- ✓  **Doublement de la prime de formation** des demandeurs d'emploi par heure de formation (01/12/2022)
- ✓   Octroi de subventions à l'Agence du Numérique, au FOREM et à l'IFAPME pour **mener diverses actions visant à réduire l'éloignement du numérique** : équiper numériquement 9.000 ménages, aménager 39 espaces pour les formations numériques de l'IFAPME, créer et équiper 9 *digital factories* ainsi que la plateforme de *digital learning & engineering* du FOREM et développer 10.000 heures de formation à l'attention des formateurs et des stagiaires (20/10/2022)
- ✓  **Construction, rénovation ou agrandissement de centres de formation** dans des filières porteuses et d'avenir (biotech/medtech, nouveaux matériaux...) :

- Hub d'innovation et de formation numérique et technologique (A6K/E6K) à Charleroi Métropole
-  Centre des écotecnologies à Jemappes (24 novembre 2022)
-  Eco-centre de formation FOREM-IFAPME à Belgrade (24 novembre 2022)
-  Extension du Centre de compétence APTASKIL à Seneffe
-  Extension du centre de compétences Technocité à Mons (09/12/2021 et 15/09/2022)
-  Rénovation du Centre de compétence Technifutur à Seraing (15 septembre 2022)
-  Biotech school à Gosselies

TEXTE SOULIGNÉ	 PAP	 PNRR
Site web	Projets identifiés comme prioritaires avec les partenaires sociaux et environnementaux	Projets financés par l'Union européenne

- ✓ Mise en place d'un **chèque «Permis de conduire»** pour les chercheurs d'emploi inscrits dans une dynamique d'insertion socioprofessionnelle et en particulier le public des futurs aide-ménagères et aide-ménagères en formation professionnelle (17/09/2020)
- ✓ Sélection de 46 projets dans le cadre de l'appel à projets pour les **parcours de renforcement des compétences** (13/10/2022)
- ✓ Octroi d'une subvention au **Service francophone des Métiers et Qualification pour mettre à jour et développer des profils métiers et de formation qui répondent aux besoins des entreprises** (10/03/2022)
- ✓ Création d'un **Fonds de Validation des Compétences** en Wallonie pour permettre aux demandeurs d'emploi et travailleurs qui ont acquis des compétences au cours de leur vie de bénéficier d'une certification reconnue (19/07/2022)
- ✓ Octroi d'une subvention à FORMAFORM pour **renforcer la formation des formateurs** (17/06/2022)
- ✓ **Adoption d'un nouveau « Plan langues »** centré sur l'apprentissage des langues appliquées aux métiers / filières pour faciliter l'insertion socioprofessionnelle et sur les besoins des différents publics

TEXTE SOULIGNÉ	 PAP	 PNRR
Site web	Projets identifiés comme prioritaires avec les partenaires sociaux et environnementaux	Projets financés par l'Union européenne

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET INDUSTRIEL

Quel est l'**objectif** ? Assurer la **transition économique et industrielle** de la Wallonie.

Comment y parvenir ? Par des **mesures ciblées** sur :

- ✓ Le **soutien** à des **secteurs innovants** (recherche et développement, industrialisation...)
- ✓ La **croissance des entreprises**
- ✓ La **numérisation**
- ✓ La **relocalisation d'activités** et le développement de l'**économie circulaire, locale & sociale**
- ✓ Le soutien aux **territoires locaux**

### > Soutenir des filières porteuses innovantes et réindustrialiser la Wallonie

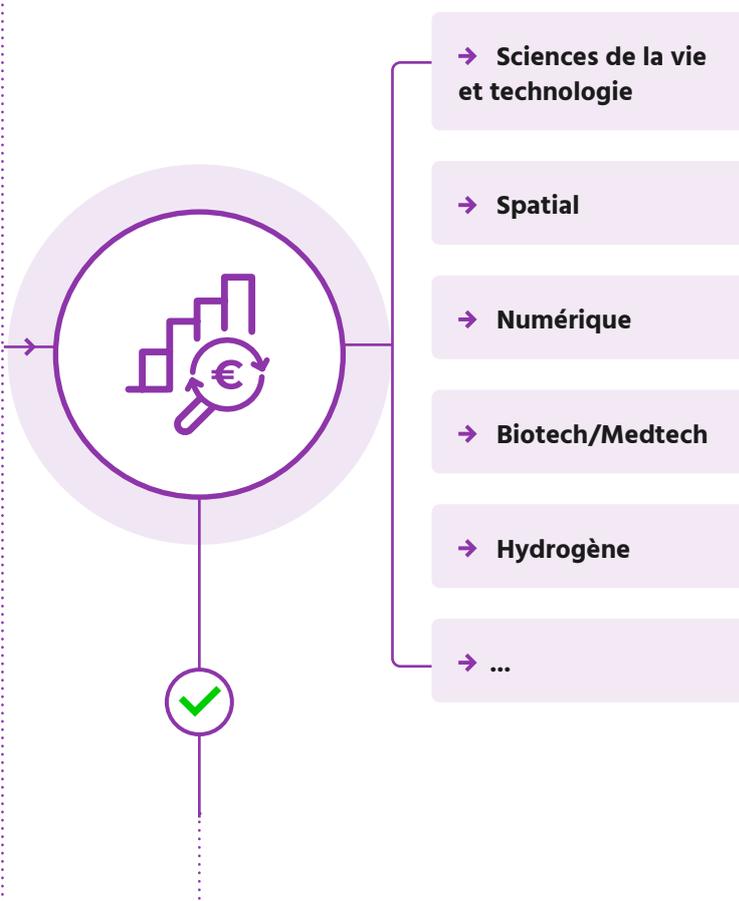
La stratégie de l'UE pour l'hydrogène vise **6 000 MW** d'électrolyseurs alimentés par de l'électricité renouvelable d'ici la fin de 2025<sup>9</sup>

Le secteur spatial wallon a **plus que triplé** en termes de chiffre d'affaires et en nombre d'acteurs ces 20 dernières années<sup>10</sup>

Ces dix dernières années, l'industrie belge des sciences de la vie a créé plus de **10 000** emplois et a vu ses exportations et ses dépenses de recherche et développement plus que doubler<sup>11</sup>

Les équipements de calcul intensif dans les Universités arrivent en fin de vie et doivent être progressivement renouvelés

Près de **80%** de la recherche et développement wallonne était effectuée par l'industrie en 2019<sup>12</sup>



<sup>9</sup>Source : [europa.eu](https://europea.eu) (**Actes délégués de l'UE relatifs à l'hydrogène renouvelable**)

<sup>10</sup>Source : **Skywin** | <sup>11</sup>Source : **Essenscia (CP 2022)** | <sup>12</sup>Source : **MERI-Belspo**

- ✓  Lancement du **nouvel outil WEL T** pour soutenir la **recherche stratégique à portée technologique**

---

- ✓  Financement de plusieurs projets de recherche et de développement industriel et technologique dans le **secteur du spatial**

---

- ✓  Soutien à la **medtech** : développement de **cellules d'innovation médicale au sein d'hôpitaux wallons** afin de soutenir le développement et le déploiement des nouvelles modalités thérapeutiques

---

- ✓   Soutien de **deux projets extrêmement innovants** dans le domaine de **l'hydrogène**, sélectionnés par la Commission européenne pour participer à un consortium visant à développer une chaîne de valeur de production d'hydrogène en Europe

---

- ✓ Renforcement du **réseau wallon de supercalculateurs** afin de soutenir la recherche fondamentale et appliquée utilisant le calcul intensif

---

- ✓ Feu vert pour la construction de l'incubateur **Biotech 5**

---

- ✓ Sélection de **7 projets de recherche collaborative** entre entreprises wallonnes dans le domaine de la **défense** (08/12/2022)

TEXTE SOULIGNÉ	 PAP	 PNRR
Site web	Projets identifiés comme prioritaires avec les partenaires sociaux et environnementaux	Projets financés par l'Union européenne

## > Relocaliser de l'activité en Wallonie et favoriser le développement d'une économie circulaire et sociale

En Wallonie, le développement de projets en économie circulaire dans l'industrie permettrait de créer environ 3.500 emplois, soit **1,5 %** de l'emploi industriel wallon<sup>13</sup>

Le secteur touristique wallon a généré près de **2 milliards €** de chiffre d'affaires en 2021<sup>14</sup>

En janvier 2021, la Wallonie comptait 2.263 sites répondant à la définition de sites à réaménager « de fait », couvrant une superficie de **3.720 ha**<sup>15</sup>

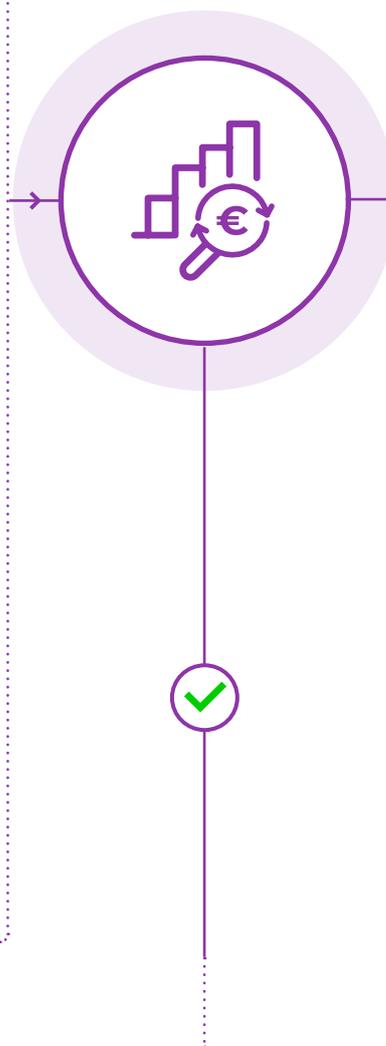
La gestion de la forêt et la valorisation des produits forestiers génèrent **18.000** emplois directs en Wallonie<sup>16</sup>

Le taux d'auto-apvisionnement de la Wallonie n'est que de **17 %** pour les fruits et légumes frais<sup>17</sup>

Selon un rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), environ **1/3** des émissions mondiales de gaz à effet de serre proviennent des systèmes alimentaires

En raison d'un phénomène croissant d'exportation du bois, le nombre de scieries wallonnes a diminué de **50 %** ces 20 dernières années alors que le taux de prélèvement en forêt feuillue est d'à peine de **70 %**<sup>18</sup>

L'économie sociale représente **6.785** entreprises et **158.075** emplois en Wallonie<sup>19</sup>



→ Augmenter l'**offre de terrains** pour le développement socio-économique de la Wallonie

→ Développer le **tourisme local et respectueux de notre nature**

→ Soutenir la **relocalisation alimentaire** et la consommation de **produits locaux**

→ **Relocaliser de l'industrie** en Wallonie

→ Encourager la transition d'une **économie linéaire à une économie circulaire**

→ **Réduire la production de déchets** et améliorer leur valorisation

→ Encourager l'**économie locale, sociale et solidaire**

→ **Adapter la filière bois aux évolutions de la forêt wallonne** face aux changements climatiques

<sup>13</sup>Source : [wallonie.be](http://wallonie.be) (Stratégie Circular Wallonia) | <sup>14</sup>Source : IWEPS | <sup>15</sup>Site de IWEPS | <sup>16</sup>Source : OEWB | <sup>17</sup>Source : [wallonie.be](http://wallonie.be)

<sup>18</sup>Source : [asbl GAL Pays des tiges et chavées](http://asbl.gal-paysdesdigesetchavées.be) | <sup>19</sup>Source : [Observatoire de l'Économie sociale de ConcertES](http://observatoire.economie-sociale.be) (données de 2021)

## Relocaliser de l'industrie en Wallonie

- ✓  Décision de lancer un **appel à projets dans le domaine de la production, du reconditionnement et/ou du recyclage des batteries** destinées au stockage d'énergie (15/12/2022)
- ✓  Octroi de moyens à la **cellule de veille et d'anticipation économique de Wallonie Entreprendre** pour la réalisation d'une **roadmap « Industrie Bas-Carbone »** wallonne (15/12/2022)
- ✓  Sélection de **23 projets** visant à **dynamiser, moderniser et diversifier l'ensemble de la filière de transformation du bois feuillu en Wallonie**

## Encourager la transition d'une économie linéaire à une économie circulaire

- ✓  **Sélection de 10 projets de recherche et financement de 32 entreprises** dans le cadre de l'appel à projets «recherche et développement» dans le domaine de **l'économie circulaire**
- ✓  Sélection de **72 projets** visant la **transformation des déchets en ressources**
- ✓  **Désignation d'un consortium** composé de Sabena Engineering, Sabena Aerospace Technologies, Sabca, Comet sambre et Comet traitements pour **développer une filière de démantèlement et de recyclage d'avions**
- ✓ Octroi d'une **subvention à la Fédération HoReCa Wallonie pour organiser le soutien dans l'accompagnement des établissements du secteur HoReCa** pour la réduction des pertes et gaspillages alimentaires via la mise en place d'audits digitalisés.

## Augmenter l'offre de terrains pour le développement socio-économique de la Wallonie

- ✓ Approbation de **15 nouveaux projets de réhabilitation de friches industrielles**

## Développer le tourisme local et respectueux de notre nature

- ✓ Sélection de 4 projets visant à **accélérer le développement du tourisme fluvial et fluvestre** en Wallonie
- ✓ Octroi d'une subvention à Wallonie Belgique Tourisme dans le but de pérenniser le **Pass VISITWallonia** qui permet de bénéficier de **nombreuses réductions sur les hébergements et sur les activités touristiques en Wallonie** (19/01/2022)
- ✓ Sélection de **135 projets** pour développer et améliorer les **aires pour camping-cars**

## Encourager l'économie locale, sociale et solidaire, soutenir la relocalisation alimentaire

TEXTE SOULIGNÉ	 PAP	 PNRR
Site web	Projets identifiés comme prioritaires avec les partenaires sociaux et environnementaux	Projets financés par l'Union européenne

- ✓  Sélection de **30 projets** visant à soutenir **la création et la diversification des sociétés coopératives** actives dans les **secteurs d'activités prioritaires d'Alternativ'ES Wallonia** : circuits-courts alimentaires, énergies renouvelables, logement social, culture et économie circulaire (08/12/2022)
- ✓   Sélection de **35 projets** visant le développement de **nouvelles filières agro-alimentaires** basées sur les principes de la **relocalisation alimentaire** et du **circuit court**
- ✓  Construction de **3 centres logistiques pour soutenir le circuit court** d'ici fin 2024
- ✓ Développement du **réseau « Table de Terroir »**
- ✓ Lancement de 4 projets pour une **meilleure distribution des produits wallons**
- ✓ Sélection de **3 projets** de recherche visant à développer des **modes de production alimentaire durable, efficaces et rentables**
- ✓ Mise en œuvre des **plans stratégiques de développement** pour différentes **filiales agricoles et horticoles** wallonnes : l'aquaculture, l'horticulture, les ovins et le porc piétrain (24/11/2021 et 09/06/2022)
- ✓ Opérationnalisation du **Plan de développement de la production biologique en Wallonie à l'horizon 2030** (Plan Bio 2030) : volets formation, promotion et recherche (07/10/2022 et 15/11/2022)
- ✓ Feu vert pour le **premier incubateur spécialisé en économie sociale** en Wallonie

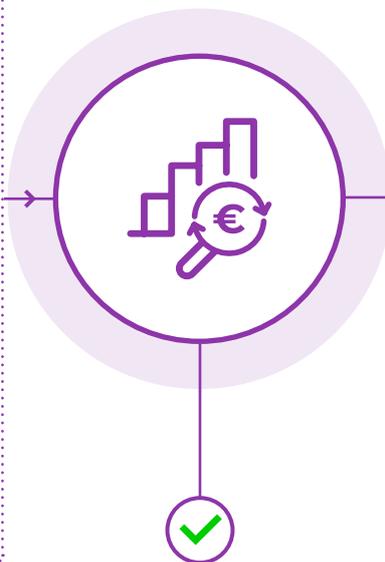
TEXTE SOULIGNÉ	 PAP	 PNRR
Site web	Projets identifiés comme prioritaires avec les partenaires sociaux et environnementaux	Projets financés par l'Union européenne

## > Soutenir la croissance des entreprises wallonnes

L'effectif moyen des entreprises wallonnes se situe à **9** équivalents temps plein en 2020<sup>20</sup>

**34 %** seulement des marchés publics belges sont attribués à des petites et moyennes entreprises alors que la moyenne européenne est de 45 %<sup>21</sup>

Les entreprises en forte croissance peuvent contribuer jusqu'à **60 %** de la création totale de la valeur ajoutée et jusqu'à **80 %** de l'emploi<sup>22</sup>



→ Booster les **entreprises à haut potentiel de croissance**

→ Encourager l'**internationalisation** des entreprises

→ Réviser les **cahiers spéciaux des charges** des marchés publics

✓ Mise en place du **Programme Scale up** consistant en un accompagnement « sur mesure » d'entreprises à haut potentiel de croissance, avec l'objectif d'accompagner **20 entreprises par an**

✓ Simplification des modèles de cahiers spéciaux de charges en vue de **faciliter la participation des TPE et PME aux marchés publics wallons**

✓ Mise en place du dispositif « Explort+ » (stages en entreprise permettant d'acquérir des compétences commerciales) et mesures visant à permettre aux entreprises de **mieux s'intégrer dans des chaînes de valeur internationales**

✓ Mise en place d'un **diagnostic de maturité internationale** et d'un **accompagnement adapté** par l'Agence Wallonne à l'Exportation (AWEX)

<sup>20</sup>Source : UWE | <sup>21</sup>Source : Commission européenne (factsheet PME 2022 – Belgique)

<sup>22</sup>Source : UWE (étude « Croissance des entreprises »)

TEXTE SOULIGNÉ	PAP	PNRR
Site web	Projets identifiés comme prioritaires avec les partenaires sociaux et environnementaux	Projets financés par l'Union européenne

## > Intensifier la numérisation

La Belgique est classée **16ème** au Digital Economy and Society Index (DESI) en 2022 en raison d'une très mauvaise performance en matière de connectivité<sup>23</sup>

En 2022, **20 %** seulement des projets numériques mené par les entreprises wallonnes s'inscrivaient dans une stratégie globale de transformation numérique<sup>24</sup>

Près d'**1/4** des micro-entreprises ne met en œuvre aucune mesure de sécurité numérique<sup>25</sup>



→ Renforcer la **connectivité**

→ Encourager la **transformation numérique** des entreprises

→ Soutenir la **cybersécurité**

✓ 🤝 Sélection de **4 projets** visant à aider les **entreprises manufacturières** à devenir plus compétitives **via l'utilisation des technologies de l'industrie 4.0** (15/12/2022)

✓ 🌟 Sélection des lauréats de l'appel à projets pour la **mise en œuvre d'études de faisabilité relatives à la 5G** dans les thématiques **de l'industrie et de la ruralité**

✓ 🌟 Près de 120 millions € débloqués pour **déployer une couverture WIFI dans l'ensemble des bâtiments des écoles** qui le souhaitent

✓ **Modification des normes en vigueur** pour permettre le **déploiement de la 5G** en Wallonie

✓ Octroi d'une subvention à l'Agence du numérique pour **favoriser l'intégration de l'intelligence artificielle dans les usages des entreprises et des pouvoirs publics** (01/07/2022)

<sup>23</sup>Source : **SPF Economie** | <sup>24</sup>Source : **AdN (baromètre 2022)** | <sup>25</sup>Source : **SPF Economie**

TEXTE SOULIGNÉ	🤝 PAP	🌟 PNRR
Site web	Projets identifiés comme prioritaires avec les partenaires sociaux et environnementaux	Projets financés par l'Union européenne

✓ Création du **Pôle d'excellence en cybersécurité**, qui rassemble les acteurs wallons de la recherche, de l'innovation et de la formation en cybersécurité

✓ Mise en production de la **plateforme « Aides financières »** (15/07/2022)

**TEXTE SOULIGNÉ**

Site web

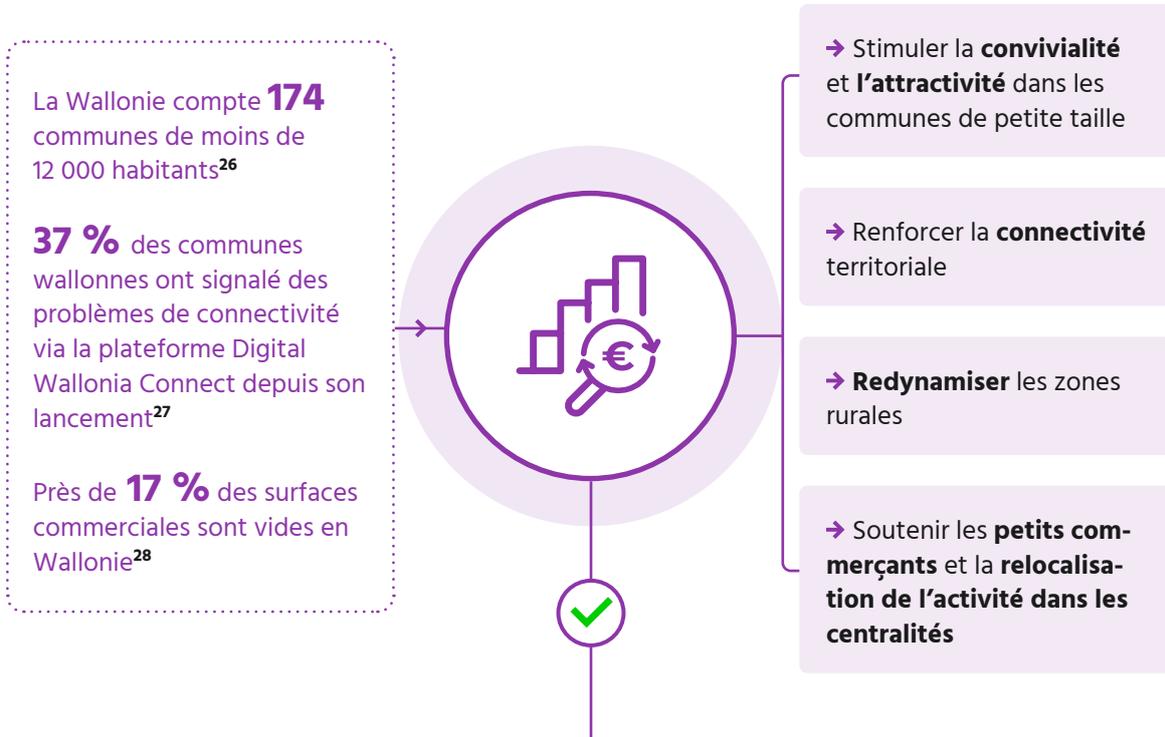
 **PAP**

Projets identifiés comme prioritaires avec les partenaires sociaux et environnementaux

 **PNRR**

Projets financés par l'Union européenne

## > Encourager le développement socio-économique des territoires locaux



- ✓ Sélection des lauréats de l'appel à projets « Tiers-lieux ruraux » visant à **améliorer l'offre de services de proximité en zone rurale** : services administratifs et bancaires, mobilité, soins de santé, crèches, espaces de coworking, formation, culture...
- ✓ Lancement du **dispositif « Objectif Proximité »** qui vise à relancer l'activité commerciale des centres-villes, notamment en valorisant des terrains laissés à l'abandon et en soutenant le commerce de proximité
- ✓ **78 communes lauréates de l'appel à projets « Cœur de village »** visant à financer des projets d'aménagement d'espaces publics, de mobilité, de numérisation ou touchant au cadre de vie
- ✓ Désignation des lauréats de l'appel à projets « Last Mile » visant à **résorber les déficits d'accès à l'internet haut débit** qui subsistent sur le territoire wallon

<sup>26</sup>Source : wallonie.be | <sup>27</sup>Source : Digital Wallonia (janvier 2022) | <sup>28</sup>Source : AMCV (baromètre 2022)

TEXTE SOULIGNÉ	PAP	PNRR
Site web	Projets identifiés comme prioritaires avec les partenaires sociaux et environnementaux	Projets financés par l'Union européenne

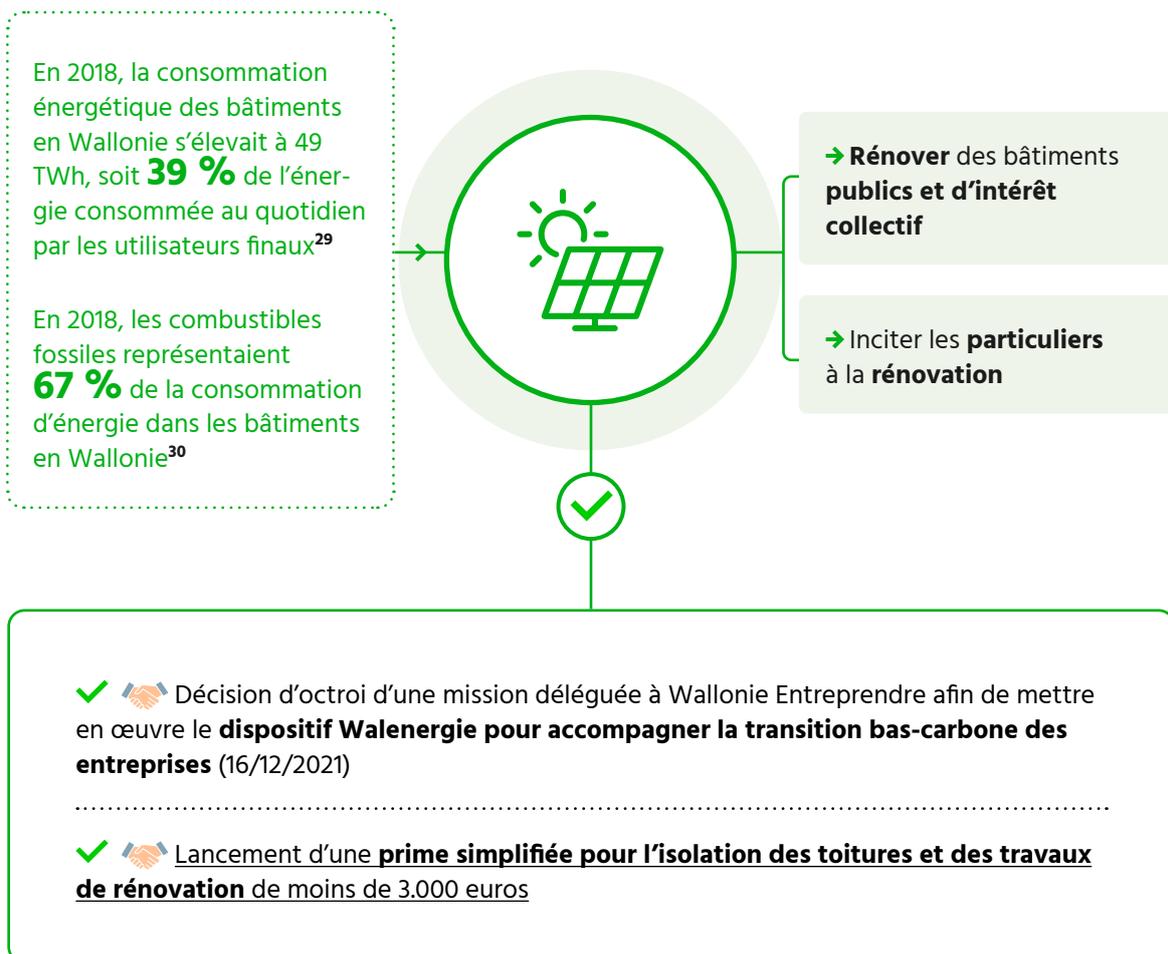
# TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Quel est l'**objectif** ? Réduire la production de gaz à effet de serre de **55 %** d'ici 2030.

Comment y parvenir ? Par des **mesures ciblées** sur :

- ✓ La **rénovation énergétique**
- ✓ Le soutien au déploiement du **renouvelable et la décarbonation de l'industrie**
- ✓ La **mobilité**
- ✓ La protection de la **biodiversité** et de **l'environnement**

## > Rénover le bâti



<sup>29</sup>Source : [etat.environnement.wallonie.be](http://etat.environnement.wallonie.be) | <sup>30</sup>Source : [etat.environnement.wallonie.be](http://etat.environnement.wallonie.be)

TEXTE SOULIGNÉ	PAP	PNRR
Site web	Projets identifiés comme prioritaires avec les partenaires sociaux et environnementaux	Projets financés par l'Union européenne

✓  Lancement de la **dynamique participative de l'Alliance Climat-Emploi-Rénovation** afin de créer des partenariats et de participer à la mise en œuvre des 350 actions de la Stratégie Rénovation à Long Terme des bâtiments (SRLT)

---

✓  Renforcement de l'action de **Renowatt** qui **élargit son offre** et se voit imposer des **exigences plus ambitieuses** pour accélérer la rénovation des bâtiments publics

---

✓  Renforcement des **aides à la rénovation des logements des ménages à bas revenus (MEBAR)**

---

✓  Mise en place d'une **procédure simplifiée** pour l'obtention d'une **prime chauffage** visant à faciliter l'accès aux investissements dans un système de chauffage durable

---

✓  Financement de prêts à taux zéro via les rénopacks qui visent à soutenir les citoyens dans les **travaux de rénovation énergétique** de leur habitation

---

✓  Attribution du marché pour la réalisation de la **cartographie du potentiel solaire (photovoltaïque et thermique) des bâtiments** en Wallonie (15/12/2022)

---

✓   Sélection de 98 projets de **rénovation de bâtiments publics des collectivités locales**

---

✓  Sélection de 85 projets de **rénovation d'infrastructures sportives**

---

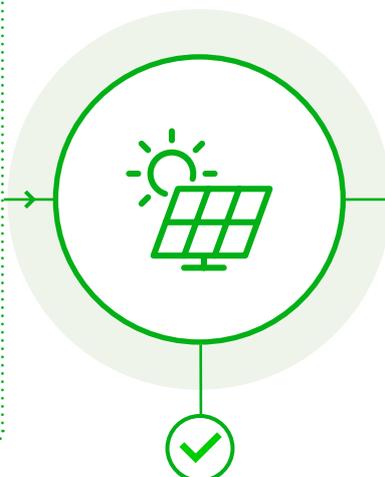
✓ Sélection de 319 projets de **rénovation de bâtiments publics** dans le cadre de la **vague 1 du programme UREBA Exceptionnel**

TEXTE SOULIGNÉ	 PAP	 PNRR
Site web	Projets identifiés comme prioritaires avec les partenaires sociaux et environnementaux	Projets financés par l'Union européenne

## > Décarboner

En 2019, Les émissions wallonnes représentaient **32 %** des émissions belges de gaz à effet de serre en 2019, dont **9 %** imputables à l'industrie <sup>31</sup>

Entre 1990 et 2019, les émissions de gaz à effet de serre ont diminué de **33,3 %** grâce à des réductions marquées dans les secteurs de l'industrie et de l'énergie <sup>32</sup>



→ Soutenir la **recherche et l'innovation** en vue de décarboner l'industrie wallonne

→ Créer des **communautés d'énergie renouvelable**

→ Développer la **géothermie**

✓ **Adaptation de la législation** afin de permettre le développement de nouvelles formes de partage d'énergie, les **communautés d'énergie renouvelable**, et lancement d'un appel à projets prochainement

✓ Financement de **33 projets de géothermie**

✓ Sélection de **7 projets** visant à développer les **technologies « bas carbone »** telles que la capture d'émissions de CO<sub>2</sub>, la production d'hydrogène par plasmalyse ou électrolyse, l'électrification des procédés industriels à hautes températures...

<sup>31</sup>Source : [etat.environnement.wallonie.be](http://etat.environnement.wallonie.be) | <sup>32</sup>Source : idem

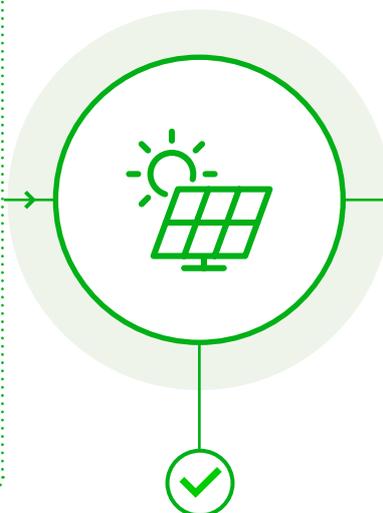
TEXTE SOULIGNÉ	PAP	PNRR
Site web	Projets identifiés comme prioritaires avec les partenaires sociaux et environnementaux	Projets financés par l'Union européenne

## > Favoriser une mobilité durable

Plus de **80 %** des déplacements domicile-travail sont effectués en voiture individuelle<sup>33</sup>

Si chaque navetteur covoiture un jour par semaine, il y aura **25 %** de file en moins sur nos routes<sup>34</sup>

Plus de **95 %** des émissions de gaz à effet de serre du secteur mobilité sont issues du trafic routier<sup>35</sup>



→ Soutenir le développement de la **mobilité électrique**

→ Réduire l'utilisation de la **voiture individuelle**

→ Mieux **réguler le trafic**

✓ 90 millions d'euros octroyés aux Communes pour réaliser des **aménagements favorisant la mobilité active et l'intermodalité** (mobipôles et Wallonie Cyclable)

✓ Lancement des travaux relatifs à **l'extension du tram de Liège et du métro léger de Charleroi**

✓ Identification de 2.324 sites où des **bornes de recharge électrique** peuvent être installées en Wallonie afin de participer au déploiement d'environ **6.000 points de chargements d'ici fin 2026**

✓ Développement de **corridors cyclables** le long de la N275 et de l'E411

✓ Installation de **feux tricolores intelligents** permettant d'assurer la priorisation des transports en commun et des modes de déplacements dits « actifs » (marche, vélo, etc.)

<sup>33</sup>Source : [mobilite.wallonie.be](http://mobilite.wallonie.be) | <sup>34</sup>Source : [mobilite.wallonie.be](http://mobilite.wallonie.be) (situation observée durant les vacances scolaires)

<sup>35</sup>Source : [mobilite.wallonie.be](http://mobilite.wallonie.be)

TEXTE SOULIGNÉ	PAP	PNRR
Site web	Projets identifiés comme prioritaires avec les partenaires sociaux et environnementaux	Projets financés par l'Union européenne

✓  Extension de la **plateforme Triligiport** pour favoriser le **transport multimodal de marchandises**

.....

✓  Un **Bus à Haut Niveau de Service** pour relier le Borinage à Mons

.....

✓ Achat de **bus moins polluants**

.....

✓ Sélection de **4 projets** ayant pour but **l'intégration d'hydrogène vert dans les secteurs du transport ou de l'industrie**

.....

✓ **Quasi-gratuité du TEC** pour les 65 ans et + ainsi que pour les 18-24 ans

.....

✓ Construction de **6 nouveaux parkings de covoiturage**

**TEXTE SOULIGNÉ**

 **PAP**

 **PNRR**

Site web

Projets identifiés comme prioritaires avec les partenaires sociaux et environnementaux

Projets financés par l'Union européenne

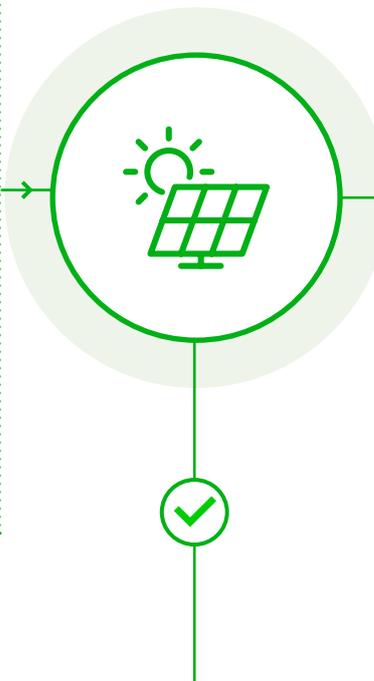
## > Préserver la biodiversité et l'environnement

En 2021, près de **40 000 ha** étaient concernés par la pollution locale en Wallonie, ce qui représente 2,3 % du territoire<sup>36</sup>

En 2020, l'artificialisation concernait **entre 11 % et 16 %** du territoire wallon<sup>37</sup>

**60 %** des forêts wallonnes montrent des signes de faiblesse face au changement climatique<sup>38</sup>

Les facteurs environnementaux sont responsables de **15 %** des décès prématurés liés à des maladies chroniques dans l'Union Européenne<sup>39</sup>



→ Protéger la **nature** et la **biodiversité**

→ Développer des **forêts résilientes**

→ Multiplier les **espaces verts** en Wallonie

→ Diminuer l'**impact des polluants** sur la santé

→ Préserver des **réserves en eau** et améliorer la **qualité biologique des sols**

✓ 🤝 **16 communes subventionnées** pour aménager des **réseaux d'espaces naturels** en vue de renforcer le maillage vert (pour la nature) et bleu (pour les cours d'eau)

✓ 🤝 **Création de 17 nouveaux espaces verts urbains**

✓ ⭐ **Octroi de moyens** au Département de la Nature et des Forêts et aux associations agréées pour **l'acquisition et la restauration d'espaces protégés**

✓ ⭐ **Depuis 2020, 3.667 ha** ont été reconnus en tant qu'espaces protégés

✓ ⭐ **Sélection de 282 projets** visant à **soutenir la régénération de forêts** constituées d'essences diversifiées et adaptées au changement climatique (2.474 ha de forêt régénérées depuis 2021)

<sup>36</sup>Source : [etat.environnement.wallonie.be](http://etat.environnement.wallonie.be) | <sup>37</sup>Source : [etat.environnement.wallonie.be](http://etat.environnement.wallonie.be) |

<sup>38</sup>Source : [etat.environnement.wallonie.be](http://etat.environnement.wallonie.be) | <sup>39</sup>Source : OMS

TEXTE SOULIGNÉ	🤝 PAP	⭐ PNRR
Site web	Projets identifiés comme prioritaires avec les partenaires sociaux et environnementaux	Projets financés par l'Union européenne

- ✓  Création de **2 parcs nationaux** : l'Entre-Sambre-et-Meuse et la Vallée de la Semois  
.....
- ✓ Sélection de **7 candidats** dans le cadre de l'appel à projets « **Recherche Biodiversité** » qui vise à renforcer l'acquisition et le partage des connaissances en matière de biodiversité en soutenant des projets alliant universités et associations actives dans le secteur environnemental  
.....
- ✓ 16 millions € débloqués pour la **pour la réhabilitation des décharges** et feu vert pour la réhabilitation du site du Chêne à l'Image à Châtelet  
.....
- ✓ Approbation de projets de **valorisation de 4 espaces naturels remarquables**  
.....
- ✓ Lancement de **7 projets** visant à **réduire les risques environnementaux sur la santé** dans le cadre du Plan ENVleS  
.....
- ✓ Soutien d'actions **de restauration et d'agrandissement des aires protégées** ayant pour objectifs la sauvegarde et la conservation d'espèces et d'habitats menacés ainsi que la valorisation des espaces

TEXTE SOULIGNÉ	 PAP	 PNRR
Site web	Projets identifiés comme prioritaires avec les partenaires sociaux et environnementaux	Projets financés par l'Union européenne

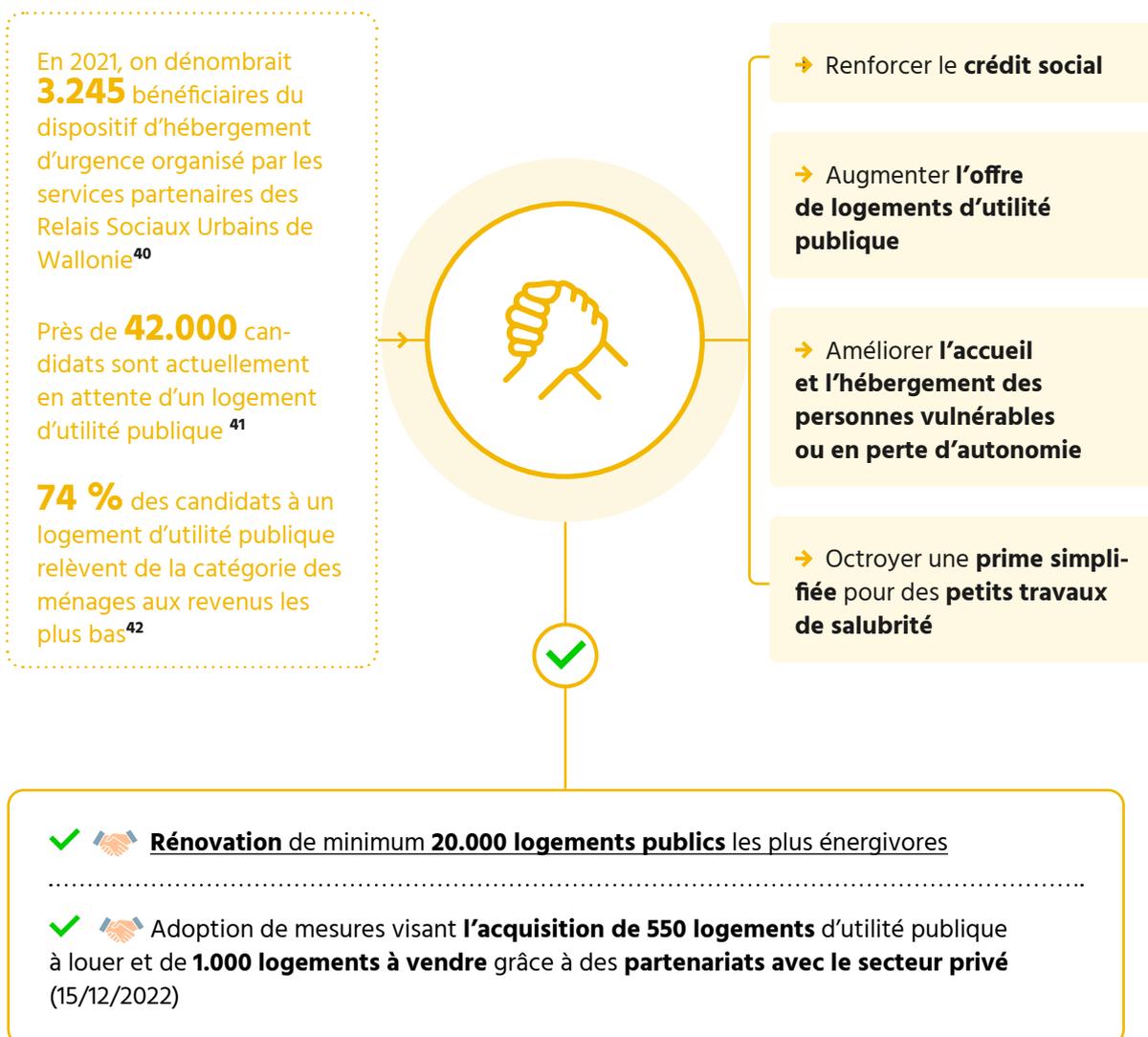
# BIEN-ÊTRE, SOLIDARITÉ ET INCLUSION SOCIALE

Quel est l'objectif ? Réduire le **taux de pauvreté**.

Comment y parvenir ? Par des **mesures ciblées** sur :

- ✓ L'accès au **logement**
- ✓ L'accompagnement des **personnes vulnérables**
- ✓ Le développement d'**approches préventives en matière de précarité**

## > Faciliter l'accès au logement



<sup>40</sup>Source : IWEPS | <sup>41</sup>Source : Société wallonne du logement | <sup>42</sup>Source : Centre d'Études en Habitat durable de Wallonie

TEXTE SOULIGNÉ	PAP	PNRR
Site web	Projets identifiés comme prioritaires avec les partenaires sociaux et environnementaux	Projets financés par l'Union européenne

✓  Adoption de mesures visant à **renforcer les dispositifs de lutte contre le sans-abrisme Housing First et Housing Led** qui visent à proposer un accès immédiat au logement aux personnes sans-abri les plus fragiles (01/07/2022 et 09/11/2022)

✓   Construction de 801 logements publics à haute performance énergétique

✓   Désignation des **30 opérateurs** chargés de la **création de 901 places d'accueil ou d'hébergement**, dont 751 destinées à accueillir des personnes **en grandes difficultés financières ou sans-abri** et 150 spécifiquement destinées aux **femmes victimes de violences** (24/11/2022)

✓ Modification du règlement **d'octroi des crédits hypothécaires sociaux** en vue **d'élargir les conditions d'accès** à ces crédits avec une attention particulière pour les ménages de condition modeste, les jeunes et les familles monoparentales

✓ Mise en place avec effet au 1er janvier 2023 d'une **allocation loyer de 125 € minimum** pour certains ménages candidats à un logement d'utilité publique et logés, en attendant, dans le secteur privé (le texte doit encore être approuvé définitivement par le Gouvernement)

✓ Octroi d'une subvention aux **maisons d'accueil, maisons de vie communautaire et abris de nuit** en vue de l'engagement de personnel supplémentaire (19/07/2022)

✓ Mise en place d'une **prime** pour travaux de **rénovation portant sur la salubrité** et dont le montant ne dépasse pas 3.000 euros

✓ Création d'un **Observatoire Wallon du sans-abrisme**, piloté par le SPW IAS et l'IWEPS (17/06/2022)

TEXTE SOULIGNÉ	 PAP	 PNRR
Site web	Projets identifiés comme prioritaires avec les partenaires sociaux et environnementaux	Projets financés par l'Union européenne

## > Renforcer la solidarité envers les personnes plus vulnérables et protéger la santé



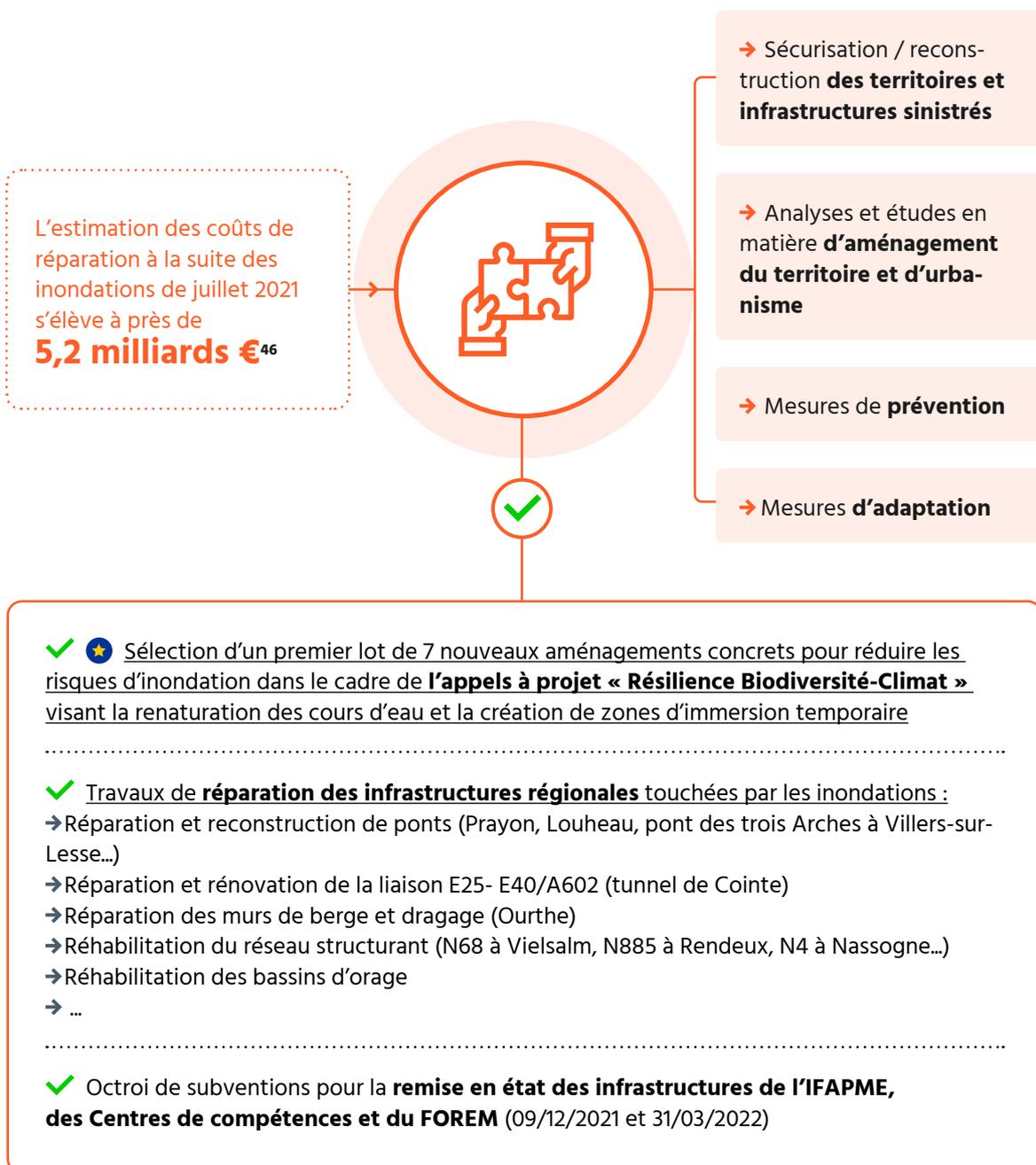
<sup>43</sup>Source : IWEPS | <sup>44</sup>Source : IWEPS | <sup>45</sup>Source : IWEPS

TEXTE SOULIGNÉ	🤝 PAP	🌟 PNRR
Site web	Projets identifiés comme prioritaires avec les partenaires sociaux et environnementaux	Projets financés par l'Union européenne

# RECONSTRUCTION DES ZONES SINISTRÉES PAR LES INONDATIONS DE JUILLET 2021

Plusieurs **crises importantes** ont durement éprouvé la Wallonie, parmi lesquelles les **terribles inondations de juillet 2021**.

Vu l'**ampleur des dégâts causés**, le Gouvernement a décidé, au mois d'octobre 2021, d'adapter son Plan de Relance afin d'y intégrer des **mesures de reconstructions des zones sinistrées**.



<sup>46</sup>Source : Commissariat spécial à la reconstruction – Bilan complet

TEXTE SOULIGNÉ	PAP	PNRR
Site web	Projets identifiés comme prioritaires avec les partenaires sociaux et environnementaux	Projets financés par l'Union européenne

- ✓ **Droit de tirage régional en faveur des communes** dans le cadre de **l'Adaptation aux changements climatiques** visant à soutenir des projets de prévention, de protection, de préparation et d'analyse post-crise face aux inondations (15/12/2022)

---

- ✓ **Nettoyage et curage** des cours d'eau

---

- ✓ **Sécurisation urgente des berges** en zones urbanisées (fin 2022)

---

- ✓ Démarrage de la phase de **reconstruction résiliente des berges** (21/12/2022)

---

- ✓ Sortie des premiers résultats de **l'étude hydraulique / hydrologique définissant l'étendue des zones inondables** intégrant les statistiques de la crue de juillet 2021 (décembre 2022)

---

- ✓ **Modification de la législation en cours** en vue de permettre au **gestionnaire de cours d'eau** d'intervenir sur des ouvrages privés en situation de crise et de mettre en place des servitudes d'utilité publique pour la réalisation d'aménagement sur les cours d'eau dans l'optique d'améliorer la résilience du territoire et de réduire les risques d'inondation (1er passage du texte en Gouvernement le 21/12/2022)

---

- ✓ **Etudes terminées** dans le cadre des **programmes de (re)développement durable de quartiers** des 9 communes les plus touchées par les inondations

---

- ✓ Publication d'un **guide de bonnes pratiques** relatif à la construction en zone inondable

---

- ✓ Développement d'une **étude multidisciplinaire de la vulnérabilité du territoire wallon face aux changements climatiques** en vue de fournir des propositions et recommandations concrètes d'adaptation aux changements climatiques en Wallonie et augmenter la résilience du territoire wallon (27/10/2022)

TEXTE SOULIGNÉ	 P.A.P.	 P.N.R.R.
Site web	Projets identifiés comme prioritaires avec les partenaires sociaux et environnementaux	Projets financés par l'Union européenne

## JALONS DES PROJETS WALLONS DU PLAN NATIONAL POUR LA REPRISE ET RÉSILIENCE

→ Tous les jalons de la 1ère demande de paiement sont atteints :

Projet	Jalon	Description	Etat	Délai
Création de logements d'utilité publique et de logements à destination de personnes vulnérables	Stratégie wallonne de désinstitutionnalisation (politique santé de la Wallonie)	<p>Approbation d'une stratégie de la Région wallonne sur la désinstitutionnalisation dans le cadre de la Politique Wallonne de Santé, en particulier pour les personnes âgées et personnes handicapées :</p> <p>(1) en précisant le concept de désinstitutionnalisation,</p> <p>(2) en établissant critères d'institutionnalisation et désinstitutionnalisation,</p> <p>(3) en fournissant une analyse quantitative et évaluation qualitative de la désinstitutionnalisation amorcée par les institutions d'accueil et d'hébergement,</p> <p>(4) en rédigeant un état des lieux de la disposition de services,</p> <p>(5) et en faisant des recommandations pour l'opérationnalisation de la stratégie.</p>	 <b>ATTEINT</b>	T4 2021
Réforme de l'accompagnement des demandeurs d'emploi en Wallonie	Réforme de l'accompagnement des demandeurs d'emploi en Wallonie	Adoption par le Parlement de Wallonie du décret relatif au coaching et à l'accompagnement orienté solutions pour les demandeurs d'emploi.	 <b>ATTEINT</b>	T3 2021
Revue des dépenses – Budget Base Zéro	Revue des dépenses pilote ou intégration dans le processus budgétaire	Pour les autorités fédérales, de la Région wallonne et de la Région de Bruxelles-Capitale, conclusion de la revue des dépenses pilote et rédaction du rapport. Conformément aux orientations de l'Eurogroupe, faire en sorte, entre autres, que le champ d'application et la conception des revues soient clairs, et que le suivi, les rapports et l'évaluation soient transparents.	 <b>ATTEINT</b>	T4 2021

→ 7 sur 8 des jalons à atteindre en 2022 le sont :

Projet	Jalon	Description	Etat	Délai
Rénovation des bâtiments publics de la région wallonne	Entrée en vigueur du nouveau règlement sur les régimes de subventions énergétique en Wallonie	Entrée en vigueur du nouveau règlement réformant le dispositif Ureba pour les rénovations de bâtiments publics en Wallonie.	 <b>ATTEINT</b>	T1 2022
Une chaîne de valeur industrielle pour la transition vers l'hydrogène	Attribution de marchés publics pour des PIIEC Sur l'hydrogène	<p>Attribution de marchés à des PIIEC sur l'hydrogène (définis comme étant les projets faisant l'objet de la notification d'aide d'État PIIEC) au titre de la mesure « Une chaîne de valeur industrielle pour la transition hydrogène » (Wallonie). Les spécifications de l'appel à projets garantissent l'exclusion de toutes les activités dans le cadre du système d'échange de quotas d'émission dont les émissions d'équivalent CO2 projetées ne sont pas considérablement inférieures aux valeurs de référence pertinentes établies pour l'allocation à titre gratuit.</p> <p>Tous les projets de recherche et d'innovation (R&amp;I) retenus respecteront les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La R&amp;I est axée exclusivement ou principalement sur les options à faible incidence (par exemple, production d'hydrogène renouvelable ou d'autres innovations environnementales à zéro émission) ; ou</li> <li>- La R&amp;I est destinée à renforcer « la meilleure » technologie (telle que les technologies ayant l'incidence la plus limitée (mais pas une incidence nulle / faible) parmi celles actuellement disponibles), et des mesures d'accompagnement sont en place pour prévenir les effets de verrouillage (mesures permettant l'adoption de technologies ayant faible incidence, ou leur développement) ; ou</li> <li>- Les résultats du processus de R&amp;I sont technologiquement neutres au niveau de leur application (c'est-à-dire qu'ils peuvent être appliqués à toutes les technologies disponibles) ;</li> <li>- Toute l'électricité utilisée dans les projets est d'origine verte (E-SER, par exemple) ou basée sur des accords d'achat d'énergie (AAE) verts.</li> </ul>	 <b>ATTEINT</b>	T1 2022

Projet	Jalon	Description	Etat	Délai
Développer l'industrie à faible émission de carbone	Attribution des marchés	<p>Attribution de marchés dans le cadre de la mesure « Développer l'industrie à faible émission de carbone » :</p> <p>Les spécifications de l'appel à projets garantissent l'exclusion de toutes les activités dans le cadre du système d'échange de quotas d'émission dont les émissions projetées d'équivalent CO2 ne sont pas considérablement inférieures aux valeurs de référence pertinentes établies pour l'allocation à titre gratuite.</p> <p>Tous les projets de recherche et d'innovation (R&amp;I) retenus respecteront les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la R&amp;I est axée exclusivement ou principalement sur les options à faible incidence (par exemple, la production d'hydrogène renouvelable ou autres innovations environnementales à zéro émission) ; ou</li> <li>- La R&amp;I est destinée à renforcer la « meilleure » technologie parmi celles actuellement disponibles (telles que les technologies ayant l'incidence la plus limitée (mais pas une incidence nulle / faible) et des mesures d'accompagnement sont en place pour prévenir les effets de verrouillage (mesures permettant l'adoption de technologies ayant une faible incidence, ou leur développement) ; ou</li> <li>- Les résultats du processus de R&amp;I sont technologiquement neutres au niveau de leur application (c'est-à-dire qu'ils peuvent être appliqués à toutes les technologies disponibles) ;</li> <li>- Toute l'électricité utilisée dans les projets est d'origine verte (E-SER, par exemple) ou basée sur des accords d'achat d'énergie (AAE) verts ;</li> <li>- Un plan est fourni par le Gouvernement wallon démontrant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- que l'utilisation de gaz naturel importé sera transitoire et</li> <li>- que l'utilisation de biogaz/gaz de mine sera accrue.</li> </ul> </li> </ul>	 <b>ATTEINT</b>	T2 2022

Projet	Jalon	Description	Etat	Délai
Introduction de la 5G - Plan national pour le haut débit fixe et mobile	Révision du cadre législatif des trois régions sur les normes de rayonnement	Sur la base des recommandations formulées par les comités et commissions compétents et des rapports évaluant la possibilité de modifier leurs cadres législatifs respectifs en matière de normes de rayonnement, adaptation et entrée en vigueur des cadres législatifs respectifs de la Flandre, de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Wallonie, modifiant les normes de rayonnement, si cela est jugé nécessaire et recommandé par les comités compétents, afin de permettre le déploiement effectif du spectre 5G tant pour un usage tant privé qu'industriel.	 <b>ATTEINT</b>	T3 2022
Infrastructure de recharge	Adoption d'un plan de déploiement de stations de recharge électrique	Adoption d'un plan de déploiement de stations de recharge incluant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre de points de recharge devant être installés d'ici le 31 décembre 2026 ;</li> <li>- Les procédures relatives au déploiement de l'infrastructure ;</li> <li>- Les mécanismes de soutien ad hoc pour réduire la charge administrative ;</li> <li>- La base nécessaire pour lancer les appels d'offres ;</li> <li>- L'objectif du nombre d'équivalents point de recharge à installer d'ici 2026 tiendra compte de l'objectif indicatif d'un équivalent point de recharge pour dix véhicules électriques.</li> </ul>	 <b>ATTEINT</b>	T3 2022

Projet	Jalon	Description	Etat	Délai
Relocalisation de l'alimentation et développement de plateformes logistiques	Attribution des marchés publics pour la construction de l'infrastructures pour le secteur alimentaire	Notification, par la Ministre wallonne de l'Environnement, de l'attribution aux candidats retenus à la suite de l'appel à projets pour la construction de 30 infrastructures à petite échelle, 4 projets de structuration plus importants (un pour chaque filière : fruits, légumes, céréales, protéines végétales) et 5 unités d'infrastructures, et avis par la Ministre wallonne de l'Economie Sociale de l'attribution du marché pour la construction de 3 hubs logistiques, les cahiers des charges devant inclure des critères d'éligibilité garantissant la conformité des projets sélectionnés aux orientations techniques sur l'application du principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » (JO C 58 du 18.2.2021, p. 1) au moyen du recours à une liste d'exclusion et de l'exigence du respect de la législation environnementale européenne et nationale pertinente	 <b>DIFFÉRÉ*</b>	T4 2022

*\*Les raisons du retard sont essentiellement techniques. Une consultance a été lancée le 6 septembre 2021 par la Direction de l'Economie sociale du SPW Economie, Emploi, Recherche à la demande du Cabinet de la Ministre Morreale pour réaliser une étude technique, économique et juridique des hubs logistiques visés par ce projet. Le rapport a été finalisé le 2 juillet 2022 et validé par le Comité de pilotage le 6 juillet 2022 puis présenté aux intercommunales et acteurs territoriaux le 13 juillet 2022. Lors de sa séance du 7 juillet 2022, le Gouvernement wallon a validé la programmation technique, la localisation des hubs logistiques, les objectifs, les indicateurs ainsi que l'impact budgétaire 2022 d'une partie du projet. Dès lors, ce n'est qu'à cette échéance que les agences de développement territorial ont eu le feu vert pour lancer leurs marchés publics. Par ailleurs, lors de sa séance du 21 décembre 2022, le Gouvernement wallon a validé les projets en vue de financer 30 infrastructures à petite échelle et 5 infrastructures névralgiques. Les bénéficiaires seront notifiés dès finalisation des analyses juridiques relatives aux aides d'Etat et au respect du principe « Do Not Significant Harm ».*

Projet	Jalon	Description	Etat	Délai
Déploiement de l'économie circulaire en Wallonie	Attribution de marchés publics pour des projets promouvant l'économie circulaire en Wallonie	<p>Sélection de candidats retenus dans le cadre de trois appels à projets sur le recyclage et la réutilisation des métaux, des batteries et des minéraux, sur le développement d'une économie collaborative pour limiter l'utilisation des ressources et sur le développement d'une chaîne de valeur et d'actions de formation liées au recyclage des avions.</p> <p>Les cahiers des charges des appels à projets devront inclure des critères d'éligibilité garantissant la conformité des projets sélectionnés aux orientations techniques sur l'application du principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » (JO C 58 du 18.2.2021, p.1) au moyen du recours à une liste d'exclusion et de l'exigence du respect de la législation environnementale européennes et nationales pertinentes.</p>	 <b>ATTEINT</b>	T2 2022
Revue des dépenses – Budget Base Zéro	Intégration de la revue des dépenses dans le processus budgétaire ou achèvement de la revue des dépenses pilote	<p>Pour les autorités fédérales et des régions wallonnes et de Bruxelles-Capitale : Intégration de la revue des dépenses dans le processus budgétaire :</p> <p>Décisions du Gouvernement déterminant la manière dont les revues des dépenses (ou une approche similaire) sont intégrées dans le processus budgétaire. Les décisions définissent la stratégie de revue des dépenses et un calendrier pour les revues futures, incluant éventuellement des objectifs quantitatifs. Conformément aux orientations de l'Eurogroupe, faire en sorte, entre autres, que le champ d'application et la conception des revues soient clairs et que le suivi, les rapports et l'évaluation soient transparents.</p>	 <b>ATTEINT</b>	T4 2022